Chaîne de production et d'assemblage des chariots

Bobcat témoigne sur sa collaboration avec le LNE dans le domaine des essais acoustiques suivant la Directive 2000/14/CE

Bobcat conçoit et distribue des engins compacts de terrassement et de manutention tels que des chariots télescopiques, des chargeuses ou encore des minipelles, pour le BTP, l'agriculture, les collectivités locales, les services publics, l'industrie et l'exploitation minière. D'origine américaine, l'entreprise est devenue filiale du groupe sud-coréen Doosan en 2007. Son siège européen se trouve en République Tchèque et son site de production des chariots à portée variable, pour le monde entier, est basé à Pontchâteau, en Loire-Atlantique.

Monsieur Mickaël Béziau occupe le poste d'ingénieur conformité et sécurité produits depuis Janvier 2020, après 24 ans passés au service des essais au sein du bureau d'études de Pontchâteau, où il a notamment été chargé des essais de validation de machines prototypes.

Travaillant avec le LNE depuis près de 23 ans, il nous présente plus particulièrement cette collaboration dans le cadre des prestations de mesure de l'émission sonore dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments suivant la réglementation européenne actuellement en application.

Un site de production pour le monde entier

«Notre site de Pontchâteau emploie 300 salariés et gère aussi bien les achats des composants, leurs approvisionnements, la production, la conception des chariots au sein de son bureau d'études, la maintenance ou encore le support vis-à-vis des concessionnaires.

Mon rôle consiste à garantir que nos produits respectent bien les niveaux de sécurité exigés par la réglementation (européenne, par exemple). Je dois m'assurer que les essais normatifs, relatifs à cette catégorie de matériel, ont bien été réalisés. Je suis aussi en charge de faire homologuer nos engins, auprès d'organismes extérieurs, afin qu'ils puissent être autorisés à circuler sur la voie publique.

Nous effectuons tous les types d'essais : conformité, fiabilité et performance des machines afin de répondre à la demande du marché.

J'assure également le suivi d'une partie des études et peux être sollicité par les équipes travaillant sur la conception de nouveaux produits afin de valider si la réglementation autorise tel ou tel point. Avant d'occuper ce poste, je travaillais sur la validation des prototypes. J'ai contacté le LNE pour la première fois en 1997 pour des essais de structure cabine. Notre collaboration s'est ensuite étendue aux essais de conformité bruit. J'ai toujours été l'interlocuteur et le référent technique pour ces prestations.»

Un marquage CE pour vendre en Europe

«Notre enjeu commercial et financier est ici majeur : afin de mettre nos produits sur le marché européen, nous devons obtenir le marquage CE, ce qui implique, au niveau acoustique, d'effectuer des mesures de bruit selon la procédure d'évaluation de la conformité suivant l'annexe VI de la Directive Européenne 2000/14/CE.

C'est dans ce cadre que nous faisons appel au LNE, organisme notifié depuis de nombreuses années, pour mesurer et évaluer nos équipements au regard de cette réglementation et

nous procurer les certificats de conformité requis.
Nous suivons également la réglementation sur l'émission de polluants des moteurs qui évolue régulièrement, en étant de plus en plus stricte. Ceci nous oblige à faire évoluer notre motorisation, occasionnant de nouveaux passages au LNE. Nous testons nos prototypes tous les 3 ans, ce qui correspond au rythme des changements de nos motorisation.»

Le choix du LNE

«Les critères qui nous amènent à travailler avec le LNE sont multiples.
Le premier avantage pouvant être cité est la situation géographique. Choisir de travailler avec un partenaire régional facilite la logistique pour le transport des machines à évaluer, de même que la présence du personnel Bobcat lors des essais.
Les délais de traitement de nos dossiers sont conformes à nos attentes. Les rapports d'essais et les certificats de conformité sont délivrés dans un temps adéquat.
Le prix des prestations effectuées par le LNE est compétitif.
Le LNE est une société reconnue pour ses prestations d'étalonnage et de vérification de capteurs et de systèmes de mesure acoustique et vibratoire.
Ses experts partagent avec nous leur savoir-faire et leurs connaissances lors des phases de développement de nos projets. Ils peuvent, par exemple, nous aider dans l'optimisation acoustique de nos produits.
Les prestations à la journée, définies par le LNE, nous permettent, en plus du besoin règlementaire, d'évaluer différentes solutions acoustiques proposées par notre bureau d'études.»

Conclusion

«Publiée en juin 2002, cette directive a permis de réduire de façon significative le bruit des machines de levage, ce qui apporte du confort non seulement aux utilisateurs, mais aussi aux riverains. Elle est donc bénéfique, et tous les acteurs du marché continuent de travailler sur l'amélioration des émissions sonores.
Le LNE a une bonne compréhension de nos enjeux techniques et économiques. Comme l'un de nos interlocuteurs est présent en commission de normalisation aussi bien d'un point de vue national qu'international, il peut faire le lien et remonter nos problématiques.
Un rapport très intéressant vient d'ailleurs d'être publié, décrivant ce qu'a apporté la directive bruit depuis 20 ans, ce qui a marché, ce qui peut être amélioré, nous pressentons donc que celle-ci va être amenée à évoluer prochainement.
Nous comptons conserver cette relation étroite avec le LNE afin d'être accompagnés dans la conformité de nos machines ainsi que dans les futures évolutions de la réglementation.»

Bobcat France
Route de Nantes
BP 71
44160 Pontchâteau
Tél. : 02 40 00 73 50
www.bobcat.com

Chariot de manutention à bras téléscopique